



ACCUEIL DE LOISIRS INSCRIPTIONS VACANCES D'ETE 2024

NOM et Prénom de l'enfant.....né(e) le.....

NOM et Prénom de l'enfant.....né(e) le.....

NOM et Prénom de l'enfant.....né(e) le.....

Je soussigné (e)..... demande l'inscription de mon enfant à l'accueil de loisirs le ou les jours suivants : *(je mets une X dans la ou les cases concernées)*

CALENDRIER VACANCES ETE 2024				
	MATIN 8h30 à 12h	REPAS 12h00 à 13h30	APRES-MIDI 13h30 à 18h30	JOURNEE 8H30 à 18H30
SEMAINE 1				
Lundi 8 juillet				
Mardi 9 juillet				
Mercredi 10 juillet				
Jeudi 11 juillet				
Vendredi 12 juillet				
SEMAINE 2				
Lundi 15 juillet				
Mardi 16 juillet				
Mercredi 17 juillet				
Jeudi 18 juillet				
Vendredi 19 juillet				
SEMAINE 3				
Lundi 22 juillet				
Mardi 23 juillet				
Mercredi 24 juillet				
Jeudi 25 juillet				
Vendredi 26 juillet				
SEMAINE 4				
Lundi 29 juillet				
Mardi 30 juillet				
Mercredi 31 juillet				
Jeudi 1 août				
Vendredi 2 août				

J'ai bien noté dans le règlement intérieur de l'accueil de loisirs que :

- Les inscriptions sont acceptées dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des effectifs autorisés par le SDJES
- Les réservations sont fermes et définitives
- Seules les absences pour maladie sont prises en compte sur présentation d'un certificat médical.
- Le paiement se fait au vu d'une facture calculée par la Mairie

QUOTIENTS		TARIFS				
		JOURNEE	½ JOURNEE AVEC REPAS	½ JOURNEE SANS REPAS	SORTIE	VEILLEE
1	≤ 500	8,27 €	7 €	3.79 €	10.03 €	6.97 €
2	501 ≤ 760	12.06 €	8.91 €	5.70 €	14.55 €	8.88 €
3	760 ≤ 1000	14.60 €	10.18 €	6.97 €	17.79 €	10.15 €
4	> 1000	15.56 €	11.12 €	7,91 €	19.09 €	11.09 €

Date de réception en mairie ou accueil de loisirs

Signature des parents :

La Mairie doit être en possession d'une attestation de quotient familial CAF ou MSA (pour celles et ceux dont le quotient familial ne dépasse pas 760 €) et de la fiche de renseignements 2023/2024 complétée.